PRF – RÉVISION DE DESCRIPTIF DE PROJET **FORMULAIRE 3.4**

United Nations Peacebuilding Support Office

FAST PBF RISK-TAKING CATALYTIC

Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)

Fonds pour la consolidation de la paix (PBF)
Mécanisme de financement du relèvement pour la consolidation de la paix (PRF)
RÉVISION DE DESCRIPTIF DE PROJET PRF [1]

Titre du projet : « Promotion du rôle de la femme dans la consolidation de la paix »	**Entité(s) récipiendaire(s) de l'ONU (RUNOs)** **ONUFEMMES** **Nouvelle(s) RUNO(s)** *(le cas échéant)*
Personne à contacter concernant le projet : Jérémie DELAGE Représentant d'ONUFEMMES Adresse : 3, Rue du marché Téléphone : +25771781818 E-mail : jeremie.delage@unwomen.org	**Partenaire(s) d'exécution – nom et type de partenaire (gouvernement, organisation de la société civile, etc.) :** Ministère lead : Ministère de l'Intérieur et de la Formation Patriotique, Autres : Union Africaine, CIRGL, Organisations de la Société Civile, radios communautaires, Réseau de Femmes Actrices de Paix et de Dialogue, Ministère des Droits de la Personne Humaine, des Affaires Sociales et du Genre.
Numéro de projet du Bureau des fonds d'affectation spéciale pluri partenaires (MPTF) : BDI/A-11, numéro 00093147	**Site du projet :** Tout le territoire national
Description du projet : Il s'agit d'une révision au projet intitulé : « Promotion du rôle de la femme dans la consolidation de la paix ». L'objet de la révision est d'approfondir la contribution des femmes à la consolidation de la paix compte tenu de l'évolution du contexte.	**Budget d'origine approuvé : 700 000$** **Budget supplémentaire demandé : 500 000$** **Contribution supplémentaire du Gouvernement :** **Autres contributions supplémentaires :** **Augmentation totale du budget du projet :**
	Date de démarrage du projet : Décembre 2014 **Date initiale d'achèvement du projet : Décembre 2016** **Nouvelle date d'achèvement** *(le cas échéant)*: **30 avril 2017**
« Score » d'égalité entre les sexes (« Gender Marker »)[2]: 3	

[1] **Utiliser ce formulaire UNIQUEMENT dans le cas d'une augmentation de budget ou d'un changement significatif des résultats visés par le projet. La demande doit être accompagnée d'un formulaire de transmission (Transmittal form) signé par les coprésidents du JSC – Formulaire 3.3.**

Note 3 pour les projets ayant l'égalité entre les sexes comme principal objectif. *Note 2 pour les projets ayant l'égalité entre les sexes parmi leurs objectifs.* *Note 1 pour les projets contribuant en partie à l'égalité entre les sexes mais pas de manière significative.* *Note 0 pour les projets qui ne visent pas contribuer à l'égalité entre les sexes.*
Résultats du projet : Les nouveaux résultats attendus sont : - Des rencontres autour des préoccupations des communautés sont facilitées par les femmes, au niveau provincial et en Mairie de Bujumbura et font progresser la paix et la cohésion sociale. - Les parties prenantes aux négociations bénéficient des conclusions des rencontres organisées par les femmes à tous les niveaux et de l'appui de ces dernières pour orienter le processus politique vers une paix durable.
Domaine de résultat du Fonds[3] décrivant au mieux l'objectif du projet : Apporter un soutien au processus de dialogue politique

*(Pour les projets financés par le PRF)**	
RUNO *(un espace de signature par RUNO)*	**Représentant des autorités nationales**
Nom du Représentant : Monsieur Jérémie Delage *Titre :* Représentant d'ONU FEMMES *Signature :* *Date et cachet*	*Nom du Représentant du partenaire gouvernement :* Monsieur Pascal Barandagiye *Titre :* Ministre de l'Intérieur et de la Formation Patriotique *Signature* *Date et cachet*

[2] PBSO prend en compte l'intégration des femmes et des jeunes filles aux projets du Fonds, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité 1325, 1888, 1889, 1960 et 2122 et tel que mandaté par le Secrétaire général dans ses Sept engagements du Plan d'action pour la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans la consolidation de la paix.

[3] Les domaines de résultat du Fonds pour la consolidation de la paix sont les suivants :
1. Apporter un soutien au processus de mise en application des traités de paix et de dialogue politique (Priorité 1) :
(1.1) Réforme du secteur de la sécurité, (1.2) État de droit; (1.3) Désarmement, démobilisation et réintégration; (1.4) Dialogue politique;
2. Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des conflits (Priorité 2) :
(2.1) Réconciliation nationale; (2.1) Démocratie; (2.3) Gestion/ résolution des conflits;
3. Revitaliser l'économie et générer des dividendes immédiats de la paix (Priorité 3) :
(3.1) Génération d'emplois à court terme; (3.2) Moyens de subsistance durable.
4) (Ré)-établissement des services administratifs essentiels (Priorité 4).
(4.1) Renforcement de capacité nationale en services essentiels; (4.2) Extension de l'autorité de l'état/ administration locale ; (4.3) Gouvernance de ressources de consolidation de la paix (y compris le Secrétariat PBF).

Table des matières :

I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification de l'appui du Fonds

a) Changements relatifs au contexte de consolidation de la paix
b) Justification et impact de la révision de ce projet

II. Objectif de l'appui du Fonds et mise en œuvre proposée

a) Nouveaux résultats du projet, théorie du changement, activités, cibles et enchaînement
b) Budget révisé
c) Capacité des nouvelles RUNOs et des nouveaux partenaires d'exécution

III. Gestion et coordination

a) Gestion du projet
b) Gestion des risques
c) Suivi et évaluation
d) Dispositions administratives (langage normalisé)

COMPOSANTES DU PROJET :

I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification de l'appui du PBF

a) Changements relatifs au contexte de consolidation de la paix :

Au lendemain des élections de 2015, le Burundi se trouve dans une phase post-électorale délicate. Un différend entre la majorité et son opposition a entrainé des violences sporadiques et la fuite de plus de 253 294 réfugiés[4] et 25 081 réfugiés internes[5] dont la majorité est constituée de femmes et d'enfants Les femmes sont également les principales victimes du conflit.

La communauté internationale dont les Nations Unies appuie le Gouvernement et l'ensemble des acteurs dans la recherche de solution en vue de la consolidation d'une paix. Les contours du processus de recherche de solutions au conflit sont en cours de définition et les femmes cherchent encore la voie pour se faire intégrer dans ce processus afin de l'influencer davantage et plus que dans les processus antérieurs comme celui d'Arusha.

Les femmes sont déterminées à influencer le processus en cours mais, elles disposent encore peu de moyens nécessaires pour y parvenir et pour sensibiliser pleinement la population à l'importance de maintenir le dialogue et la paix. Le biais dont elles sont victimes doit être corrigé afin de leur permettre de contribuer efficacement à résultats décisifs en faveur de la paix en cette période charnière de l'histoire du Burundi. C'est un défi à relever pour que les femmes contribuent véritablement à la consolidation de la paix.

Elles jouent et peuvent jouer davantage encore un rôle clé d'acteurs au côté des autres acteurs de la communauté en servant notamment d'intermédiaires entre les parties prenantes aux conflits pour favoriser l'échange et l'identification de solutions aux problèmes conjoncturels et structurels qui freinent la consolidation de la paix et le développement au Burundi. Elles peuvent également contribuer à pallier au manque d'information et être des agents actifs de diffusion de messages visant l'apaisement des communautés et la formation au dialogue et à la résolution pacifique des conflits. Elles vont être de véritables agents de paix et vecteur de la cohésion sociale.

Ce travail ne doit pas laisser en marge les jeunes filles souvent attentistes et peu investies dans le travail de mobilisation des jeunes pour la paix. En effet, ces dernières sont souvent ignorées comme faisant partie de cette catégorie de la population. L'attention est souvent mise sur les jeunes garçons qui sont généralement acteurs dans les conflits, y compris dans le conflit post-électoral, où ils sont utilisés comme instruments de la violence. Les jeunes filles peuvent servir d'agents de changement de comportement chez les jeunes garçons si elles sont mobilisées. Il est donc indispensable d'engager ces jeunes, grâce à la mobilisation des jeunes filles, au sein d'initiatives communes génératrices de revenus qui servent d'occasion pour discuter de la paix et de comment la maintenir.

Les femmes ont besoin d'un appui pour s'impliquer au plus haut niveau dans le dialogue politique entre les différentes parties au conflit. Ce dialogue requiert la participation de tous pour trouver des solutions durables pour la paix. Or, dans le contexte actuel, la participation des femmes est loin d'être égalitaire et compromet les chances d'un processus inclusif, représentatif et porteur de solutions

[4] UNHCR Inter-Agency Information Sharing Portal, 21 mars 2016.
[5] OCHA Burundi Inter-Agency Monitoring Report - January 2016

durables. Il importe de corriger les erreurs du passé, notamment celles commises dans le processus de paix d'Arusha où la prise en compte des femmes est venue très tardivement. Aujourd'hui, la participation des femmes n'est pas encore assez sollicitée. D'autre part, elles n'ont pas encore eu les moyens de se rassembler et bien d'organiser leur participation et contribution. Pourtant les parties prenantes aux négociations ont objectivement besoin de l'apport des femmes. Les parties prenantes doivent pouvoir bénéficier de la connaissance et de l'expérience des femmes sur les enjeux du Burundi ainsi que des conclusions du travail réalisé par les femmes aux niveaux collinaire, communal et provincial.

b) **Justification et impact de la révision de ce projet :**

- ***Impact sur l'étendue et les objectifs du projet :***

Dans un tel contexte, il importe que les femmes renforcent leur contribution pour asseoir une paix durable. Le projet initial « Promotion du rôle de la femme dans la consolidation de la paix » a permis d'avancer cette participation des femmes à différents niveaux et des résultats significatifs ont été observés en 2015. Le contexte a évolué et créée de nouveaux besoins pour consolider la paix. Il est essentiel de construire sur les acquis accumulés et sur les connaissances des femmes en ce qui concerne les acteurs, les enjeux, les défis et possibilités de solutions à la crise ainsi que sur leur expérience dans la prévention et la résolution des conflits pour trouver une solution durable à la crise; cette participation essentielle des femmes étant négligée dans les interventions.

Afin de faire face à ces besoins, ONUFEMMES propose de mettre en œuvre de nouvelles activités dans le cadre du projet « Promotion du rôle de la femme dans la consolidation de la paix ». Ces activités s'inscriront dans l'Effet 1 du projet : « Les conflits communautaires (tensions politiques, problèmes de communication, violences électorales faites contre les femmes, etc.) sont fortement réduits grâce à l'action d'un réseau d'acteurs à tous les niveaux partant de l'action de femmes médiatrices reconnues dans leurs communautés » et contribueront à l'atteinte de deux nouveaux produits. La mise en œuvre de ces activités s'appuiera sur une solide expérience en matière de soutien à la participation des femmes à la prévention et résolution des conflits et à l'organisation de rencontres autour des préoccupations des communautés. Elles auront pour objectif global d'accompagner le processus politique à différents niveaux et contribuer à l'atteinte d'une paix durable. Cette révision de projet s'inscrit dans la continuité directe des autres activités menées dans le cadre du PPCP III et en complément du projet Global Acceleration Instrument (GAI) en 2016.

L'appui de PBSO pour ces activités supplémentaires permettra l'enracinement de cadres inclusifs de rencontres au niveau provincial et dans la capitale Bujumbura, en étroite collaboration avec le Ministère de l'Intérieur et de la Formation Patriotique, l'administration provinciale et en complément du travail de la Commission Nationale pour le Dialogue Inter-Burundais (CNDI). Ces rencontres permettront de renforcer la confiance entre membres de la communauté aux divers horizons politiques et aux appartenances ethniques différentes, d'identifier leurs préoccupations et surtout de les rassembler autour de la mise en œuvre de solutions. Afin d'être stratégique, un accent sera mis sur l'organisation régulière de dialogues au niveau provincial. C'est entre autre à ce niveau que se préparent ou se prennent des orientations importantes et des décisions qui déterminent la résolution de nombreuses préoccupations des communautés aux niveaux communaux et collinaires. Travailler au niveau provincial permet de plus d'appuyer directement les initiatives menées au niveau national. Une attention particulière sera également portée sur la Mairie de Bujumbura. Les affrontements entre les

différentes parties ont surtout touché la capitale et une tendance à l'isolement de certaines zones et quartiers s'observe.

Les femmes seront appuyées dans leur travail de sensibilisation à la paix grâce à des partenariats formés avec des radios communautaires qui diffuseront largement des messages et des idées pour faire progresser la paix dans les communautés, notamment sur les initiatives menées suite aux rencontres dans les provinces et à Bujumbura et sur les conclusions de ces rencontres. Les jeunes filles seront mises à contribution dans le travail de mobilisation des autres jeunes pour la paix à travers la mise de projets générateurs de revenus dans l'ensemble du pays. Ces jeunes contribueront également à la mise en œuvre des solutions identifiées dans les rencontres au niveau provincial et à Bujumbura.

Afin que les parties prenantes aux négociations puissent s'appuyer sur la connaissance et l'expérience des femmes, une équipe consultative de femmes sera mise à la disposition de ces dernières. Les femmes membres de l'équipe les appuieront de diverses façons notamment en partageant les conclusions qui émergeront du travail des femmes aux niveaux collinaire, communal et provincial (dont les rencontres au niveau provincial et à Bujumbura). Une équipe de femmes sera également formée et appuyée au niveau régional afin d'influencer positivement le rassemblement entre les différents parties à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

- ***Impact sur la durée et le budget :***

Le projet révisé aura une durée de 12 mois à compter de la signature du document de révision du projet. Un montant de 500 000$ sera utilisé pour la mise en œuvre des activités additionnelles du projet.

II. Objectif de l'appui du Fonds et mise en œuvre proposée

a) Nouveaux résultats du projet, théorie du changement, activités, cibles et enchaînement :

- ***Nouveaux produits***

Au sein de l'effet 1 : « Les conflits communautaires (tensions politiques, problèmes de communication, violences électorales faites contre les femmes, etc.) sont fortement réduits grâce à l'action d'un réseau d'acteurs à tous les niveaux partant de l'action de femmes médiatrices reconnues dans leurs communautés », deux nouveaux produits seront atteints :

- *Produit 1.1* : Un réseau de femmes médiatrices est mise en place au niveau communautaire pour renforcer le dialogue national et la consolidation de la paix
- *Produit 1.2* : Des rencontres autour des préoccupations des communautés sont facilitées par les femmes, au niveau provincial et en Mairie de Bujumbura et font progresser la paix et la cohésion sociale.
- *Produit 1.3* : Les parties prenantes aux négociations bénéficient des conclusions des rencontres organisées par les femmes à tous les niveaux et de l'appui de ces dernières pour orienter le processus politique vers une paix durable.

De manière détaillée, la réalisation de ces produits inclus :

- **La mise en œuvre de recommandations issues des rencontres autour des préoccupations des communautés au niveau provincial et en Mairie de Bujumbura est assurée par l'ensemble**

des acteurs y ayant contribué et avec l'appui des femmes, afin de faire progresser l'agenda pour la paix et la cohésion sociale.

- Cinq plans d'actions provinciaux sont mis en œuvre et renforcent la cohésion sociale. Ces plans d'actions peuvent inclure des activités génératrices de revenus ou toutes autres initiatives permettant de rassembler les membres de la communauté sur des éléments concrets au-delà de leurs différences; actions de sensibilisation des communautés, vulgarisation des lois, plaidoyer, etc.
- La confiance entre les acteurs participant aux rencontres est renforcée dans toutes les provinces et en Mairie de Bujumbura.
- Une synthèse de ces rencontres et des actions menées en conséquence est dégagée et partagée à différentes parties prenantes afin que le contenu de ces débats oriente et alimente le dialogue politique.

- **Des messages d'information publique sur les initiatives de paix en cours et d'éducation au dialogue et à la résolution pacifique des conflits basés sur l'expérience des actrices de paix sont diffusés par des radios communautaires.**
  - Une émission hebdomadaire/journalière est diffusée sur deux radios et les meilleures initiatives de paix parviennent à une large partie de la population.

- **Des jeunes filles formées à la prévention et résolution des conflits mobilisent d'autres jeunes pour la paix autour de divers projets rassembleurs et générateurs de revenus.**
  - Des projets pour rassembler les jeunes sont initiés et mis en œuvre par des jeunes filles avec l'appui des femmes médiatrices dans 5 provinces.

Afin de renforcer l'action menée et les résultats, les 5 provinces d'interventions seront : Bubanza, Cibitoke, Muramvya, Mwaro, Ruyigi. Ces 5 provinces ont été identifiées en fonction et en complément des projets d'UNFPA/VNU/PNUD et de l'UNICEF qui ont pour objectif de rassembler les jeunes autour d'initiatives de paix dans 10 provinces.

- **Les parties prenantes aux négociations bénéficient de l'appui d'un groupe consultatif des femmes qui leur fournit, entre autre, des synthèses du contenu de rencontres organisées à tous les niveaux sur les préoccupations des communautés, des recommandations d'action et des sujets à mettre à l'agenda des discussions.**
  - Une équipe de 5 femmes sélectionnées pour leurs compétences, crédibilité, objectivité et représentativité est fonctionnelle pour appuyer les parties prenantes aux négociations.
  - Des synthèses et recommandations hebdomadaires sont partagées aux parties prenantes aux négociations.
  - Une plateforme de dialogue au niveau régional permet aux femmes d'organiser leur participation dans le processus politique.

- ***Théorie du changement.***

La théorie du changement reste inchangée à savoir : « Si les capacités des femmes, l'environnement institutionnel et leur place dans le dialogue national sont renforcés, alors elles seront en mesure d'élever leur statut dans la société, de faire entendre leur voix et de prendre des décisions en faveur de la prévention et de la résolution des conflits à long terme ».

- ***Complémentarité avec les anciens résultats***

Les nouveaux produits et activités proposés viennent renforcer et approfondir les produits mis en œuvre et achevés en 2015 dans le cadre de l'effet 1. Ils permettent de bâtir sur les acquis du Réseau de Femmes Actrices de Paix et dialogue en matière d'organisation de rencontres autour des préoccupations des communautés et de sensibilisation des communautés à la paix. Ils permettent d'asseoir les résultats des rencontres régulières pour la paix sur des bases communautaires plus solides telles que la mise en œuvre des plans d'action provinciaux. Ils mettent un accent particulier sur l'engagement des jeunes filles et la communication pour la vulgarisation de bonnes pratiques. Ils permettent également de promouvoir un nouvel aspect de la participation des femmes : au plus haut niveau des processus de dialogue en cours pour l'atteinte de solutions durables.

- ***Activités***

Produit 1.2: Des rencontres autour des préoccupations des communautés sont facilitées par les femmes, au niveau provincial et en Mairie de Bujumbura et font progresser la paix et la cohésion sociale.

Activité 1.2.1: Des rencontres sont organisées dans toutes les provinces et en Mairie de Bujumbura sur les préoccupations des communautés et les recommandations formulées sont mises en œuvre

Dans le cadre du GAI, les médiatrices du réseau de Femmes Actrices de Paix et de Dialogue vont étendre les activités de rencontres aux niveaux collinaire et communal pour discuter des préoccupations des communautés. L'appui de PBSO permettra de mettre l'accent sur le niveau provincial et à Bujumbura. Des rencontres seront organisées dans les 17 provinces et dans les quartiers de Bujumbura tous les trimestres. Ces rencontres se feront en partenariat étroit avec le Ministère de l'Intérieur et de la Formation Patriotique et l'administration locale et provinciale et en complément du travail de la CNDI. Elles seront inclusives et impliqueront l'ensemble des membres de la communauté dont l'administration et les services de l'Etat, les forces de sécurité, les partis politiques, la société civile, les confessions religieuses, etc. Un de leurs objectifs sera d'aller au-delà des éléments conjoncturels et d'aborder les facteurs de paix à long terme en centrant l'intérêt sur les préoccupations véritables de la population.

Afin de traduire ces rencontres en de réelles avancées pour la paix, des recommandations exprimées en plans d'action seront convenues par l'ensemble des acteurs présents pour parvenir à la résolution des problèmes menaçants la stabilité des communautés. La mise en œuvre de ces recommandations/plans d'action sera appuyée dans le cadre de cette activité dans 5 provinces. En effet, l'expérience a montré que bien que les rencontres permettent des résultats immédiats (diminution des tensions, prises d'engagements sur certains points, renforcement de la confiance entre membres des communautés, etc.), davantage de résultats peuvent être atteints si la mise en œuvre des recommandations et plans d'actions émergeants de ces rencontres est appuyée. Cela peut inclure entre autres des projets générateurs d'intérêts économiques communs ou toutes autres initiatives permettant de rassembler au-delà des différences et de consolider la cohésion sociale. L'administration locale et provinciale appuyée par les femmes médiatrices et leurs organisations assureront le leadership de la mise en œuvre de ces recommandations. Un lien direct sera maintenu entre les différents niveaux afin de favoriser le partage d'information et la résolution des problèmes d'un niveau à l'autre.

Une synthèse de ces dialogues et des actions menées en conséquence sera de plus dégagée et partagée à différentes parties prenantes dont le groupe consultatif des femmes afin que le contenu de ces débats oriente et alimente le processus de paix au niveau national.

Activité 1.2.2: Diffusion de messages pour la paix et le dialogue à travers des radios écoutées au niveau communautaire

Malgré l'absence de certains médias, des radios touchant une large partie de la population continuent de fonctionner. C'est le cas de la radio nationale, de la radio « Ijwi ry'Umukenyezi » « La voix de la femme » qui émet dans les provinces de l'Est et du Centre du pays, de radio maria, etc. ainsi que des radios internationales telles que VOA et BBC qui organisent quelques émissions en langue nationale(Kirundi). Un partenariat sera établi avec deux de ces radios afin de diffuser des messages pour la paix notamment en se basant sur l'expérience des femmes médiatrices, l'éducation civique au cours du processus électoral 2015 ainsi que les autres initiatives menées dans le cadre de ce projet. Ces dernières pourront, par exemple, animer des émissions au cours desquelles elles présentent des situations de conflits rencontrés et/ou des préoccupations récurrentes des communautés qui sont sources de tension et les stratégies qu'elles ont mis en œuvre pour les résoudre (dont ce qui aura été fait dans le cadre des rencontres au niveau provincial et à Bujumbura); animent des débats avec des acteurs locaux sur les stratégies à mettre en œuvre pour la résolution des conflits; donnent un espace pour le témoignage des bénéficiaires , etc. Des émissions interactives entre femmes leaders au Burundi et femmes réfugiées pourront également être organisées sur ces radios et les radios émettant dans les pays voisins tels que Radio Hirondelle, Maendeleo, OKAPI et des radios rwandaises.

Activité 1.2.3: Appui à la mise en œuvre de projets mobilisant les jeunes pour la paix et la cohésion sociale

Des rencontres intergénérationnelles seront organisées dans le cadre du GAI entre les femmes médiatrices et des jeunes filles dans toutes les provinces. L'objectif est d'initier un transfert de connaissances et de mobiliser une nouvelle génération de femmes leaders, porte flambeau de la paix. Ces jeunes filles seront amenées à proposer des initiatives pour mobiliser les autres jeunes autour de la paix et les meilleures seront financées. Dans le cadre du projet GAI, il n'est prévu que de financer quelques projets dans 5 provinces. Avec l'appui de PBSO, des projets pourront être financés dans 5 autres provinces. Des contacts seront établis avec les projets d'UNFPA/VNU/PNUD et de l'UNICEF afin de promouvoir une cohérence et complémentarité d'action. Les meilleurs projets seront choisis en fonction de critères assurant qu'il mobilisera le plus grand nombre de jeunes, qu'il aura un effet démultiplicateur ou un impact réel sur la promotion de la paix ou de la participation des jeunes, qu'il soit novateur/inventif, etc. Les projets permettant de faire sortir les jeunes d'une situation d'inactivité grâce à des activités génératrices de revenus seront privilégiés. Grâce à cette activité, 40 jeunes filles par province sont mobilisées et mobiliseront à leur tour d'autres jeunes pour développer une culture du volontariat et de la participation pour la paix ainsi que des qualités de leadership parmi les jeunes. Ces jeunes contribueront également à la mise en œuvre des plans d'actions/recommandations issus des rencontres organisées au niveau provincial et à Bujumbura autour des préoccupations des communautés.

Produit 1.3 : Les parties prenantes aux négociations bénéficient des conclusions de rencontres inclusives pour la paix à tous les niveaux pour orienter le processus politique vers une paix durable

Activité 1.3.1: Mise en place d'un groupe consultatif de femmes auprès des parties prenantes aux négociations

Une équipe de femmes au Burundi choisies pour leurs compétences, crédibilité, objectivité et représentativité sera constituée pour former un groupe consultatif auprès des parties prenantes aux négociations afin de les appuyer et les conseiller dans leur travail de médiation. La représentativité des femmes et de leur travail reposera sur deux facteurs. Elles seront sélectionnées selon des critères stricts incluant leur expérience pertinente en matière de négociation, leurs liens avec la communauté, leur connaissance des réalités burundaises et du contexte actuel, leur réseau de connaissances, leur âge, leur affiliation politique, leur origine, etc. De plus, elles s'appuieront sur les conclusions des rencontres autour des préoccupations des communautés organisées aux niveaux collinaire, communal et provincial, sur leur connaissance du Burundi et de ses acteurs et de l'appui d'ONUFEMMES. Cette équipe appuiera les parties prenantes aux négociations de différentes façons. Entres autres, elle i) produira une analyse régulière de la situation dans le pays et des préoccupations des communautés et des recommandations d'action; ii) analysera les points de discussion prévus à l'agenda et proposera d'autres points importants qui n'y figureraient pas; iii) suggèreront des points d'accord entre les différences parties et recommandations sur les points à l'agenda afin d'enrichir et de soutenir les discussions; iv) proposera une analyse sur les questions de genre qui doivent être prises en compte par le processus politique. Les parties prenantes aux négociations pourront s'appuyer sur ce groupe consultatif autant que de besoin et bénéficier de l'expérience et des connaissances des femmes. En outre, ce groupe consultatif appuiera techniquement les femmes qui participeront aux discussions politiques.

Activité 1.3.2: Organisation d'une plateforme de rencontre entre les femmes au niveau régional pour l'organisation de leur participation au processus de paix

Les femmes à l'intérieur et à l'extérieur du Burundi de toutes catégories confondues, doivent se mobiliser et s'organiser progressivement en un mouvement solidaire transcendant leurs clivages ethniques et politiques au profit de la paix et du rassemblement des différentes parties participants au dialogue régional. Une plateforme de dialogue entre femmes de toutes catégories (partis politiques, société civile, hauts fonctionnaires, etc.) sera organisée à l'extérieur du pays. Les résultats attendus de cette plateforme incluent (i) la formulation de propositions pour dénouer la crise faites par les femmes burundaises et contribution aux initiatives de dialogue politique inter burundais (iii) la constitution d'une équipe de femmes pour représenter et apporter la voix des femmes dans le dialogue politique inter-burundais; iii) la prise d'engagements pour promouvoir la paix, l'harmonie sociale ainsi que la stratégie de leur mise en œuvre par les femmes burundaises.

Cette activité sera complétée par le GAI qui contribuera à former la petite équipe de femmes qui sera désignée pour participer aux négociations, en appuyant matériellement et techniquement leur participation ainsi qu'en organisant des consultations des femmes en vue d'élaborer un agenda pour les femmes burundaise reflétant les questions clés à mettre sur la table des négociations.

- ***Bénéficiaires***

Les bénéficiaires directs sont au moins 850 hauts responsables provinciaux et 520 hauts responsables de Bujumbura Mairie provenant de l'administration et les services de l'Etat, des forces de sécurité, les partis politiques, de la société civile, des confessions religieuses, etc. et dont au moins 30% sont des femmes, les auditeurs de deux radios communautaires émettant dans au moins 8 provinces, au moins 500 jeunes garçons et filles de 5 provinces, les parties prenantes aux négociations, 5 femmes membres du groupe consultatif, 40 femmes à l'intérieur et à l'extérieur du Burundi.

- ***Zone géographique***

Le projet couvrira l'ensemble du territoire en ce qui concerne l'organisation de rencontres autour des préoccupations des communautés et 5 provinces pour la mise en œuvre des recommandations les plus pertinentes (Bubanza, Cibitoke, Muramvya, Mwaro, Ruyigi), au moins 8 provinces couvertes par les radios, 5 provinces où seront mis en œuvre les projets mobilisateurs et rassembleurs des jeunes (Bubanza, Cibitoke, Muramvya, Mwaro, Ruyigi), le groupe consultatif fonctionnera à partir de Bujumbura Mairie et la rencontre des femmes au niveau régional sera organisé dans un pays de la sous-région.

- ***Partenaires***

Afin de mettre en œuvre ce projet, ONUFEMMES va s'appuyer sur de solides partenariats avec le Ministère de l'Intérieur et de la Formation Patriotique, le Ministère des Droits de la Personne Humaine, des Affaires Sociales et du Genre, le réseau des Femmes Actrices de Paix et de Dialogue, deux radios, les parties prenantes aux négociations. Des relations étroites seront également entretenues avec la CNDI et les partenaires du projet PBF du PNUD « Dialogue National ». Une collaboration étroite sera privilégiée avec des agences des Nations Unies ayant des activités en faveur du même groupe cible pour un partage de responsabilités en vue de maximiser l'impact.

b) **Budget révisé :**

Tableau 1: Projet d'activité budgétaire indicatif

Résultat/numéro du produit	Nom du produit	RUNO(s)	Produit du budget	Commentaires (c.à.d. sur la justification concernant les types d'apports fournis ou le budget)
Effet 1 : Les conflits communautaires (tensions politiques, problèmes de communication, violences électorales faites contre les femmes, etc.) sont fortement réduits grâce à l'action d'un réseau d'acteurs à tous les niveaux partant de l'action de femmes médiatrices reconnues dans leurs communautés				
Produit 1.2	**Des rencontres autour des préoccupations des communautés sont facilitées par les femmes, au niveau provincial et en Mairie de Bujumbura et font progresser la paix et la cohésion sociale.**	**ONUFEMMES**	**220 000$**	

Activité 1.2.1	Des rencontres sont organisées dans toutes les provinces et en Mairie de Bujumbura sur les préoccupations des communautés et les recommandations formulées sont mises en œuvre		100 000$	Organisation logistique des rencontres (salle, transports des participants), appui à la mise en œuvre des plans d'actions
Activité 1.2.2:	Diffusion de messages pour la paix et le dialogue à travers des radios écoutées au niveau communautaire		70 000$	Coût de préparation et diffusion des émissions
Activité 1.2.3:	Appui à la mise en œuvre de projets mobilisant les jeunes pour la paix et la cohésion sociale		50 000$	Appui à la mise en œuvre des projets de jeunes
Produit 1.3	**Les parties prenantes aux négociations bénéficient des conclusions des rencontres organisées par les femmes à tous les niveaux et de l'appui de ces dernières pour orienter le processus politique vers une paix durable.**	**ONUFEMMES**	**197 290$**	
Activité 1.3.1:	Mise en place d'un groupe consultatif de femmes auprès des parties prenantes aux négociations		100 000$	Appui au fonctionnement du groupe consultatif des femmes (dédommagement, transport, communication, matériel, équipement, location d'un bureau, consultations, production de rapports/études/analyses, etc.)
Activité 1.3.2	Organisation d'une plateforme de rencontre entre les femmes au niveau régional pour l'organisation de leur participation au processus de paix		97 290$	Organisation d'une rencontre régionale des femmes (frais d'organisation d'un atelier à l'étranger pour 40 femmes : salle, transport, DSA, facilitateurs, etc.)
Gestion, fonctionnement et suivi et évaluation		ONUFEMMES	50 000$	
Couts indirects		ONUFEMMES	32 710$	
Total			500 000$	

Tableau 2 : Projet de budget par catégories de dépense de l'ONU par RUNO

Catégorie de dépense	Projet initial	Révision	Total
1. Personnel et autres employés	49,000.00	35,000	84 000
2. Fournitures, produits de base, matériels	13,000.00	10,000	23 000
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	4,000.00		4 000
4. Services contractuels	564,400.00	417,290	981 690
5. Frais de déplacement	1,805.00	5,000	6805
6. Transferts et subventions aux homologues	0.00		
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	22,000.61		22, 000.61
Sous-total	**654,205.61**	467,290	1,121,495,61
8. Coûts indirects*	45,794.39	32,710	78,504.39
Total	700,000.00	500,000	1,200,000

c) **Capacité des nouvelles RUNOs et des nouveaux partenaires d'exécution :**
N/A

III. Gestion et coordination

a) **Gestion du projet :**

Le chargé de programme « Droit, Leadership et participation des femmes » ainsi que le coordinateur national du projet et son assistant sont chargés de la mise en œuvre des activités du projet. Un autre assistant sera recruté afin d'appuyer la mise en œuvre des activités supplémentaires. En plus du travail de coordination et de suivi de la mise en œuvre des activités, l'équipe appuiera également l'équipe consultative des femmes dans leur travail et travaillera à créer du lien entre les initiatives menées au niveau local et national.

b) **Gestion des risques :**

Tableau 3 – Matrice de gestion des risques

Risques	Probabilité (haute, moyenne, faible)	Gravité de l'impact sur le projet (haut, moyen, faible)	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
Les femmes leaders participant au dialogue politique ne parviennent pas à transcender leurs divisions politiques et à coopérer.	Moyenne	Haute	Privilégier une large consultation et choisir avec soin les femmes devant contribuer au dialogue au plus haut niveau. Effectuer un plaidoyer les amenant à voir l'intérêt pour les femmes et pour leur pays, d'une collaboration au-delà des divisions politiques.
Difficulté de concilier les préoccupations des communautés avec celles de la classe politique.	Moyenne	Haute	Organiser les dialogues de façon la plus inclusive possible. S'appuyer sur les femmes pour rassembler. Travailler en collaboration étroite avec l'administration locale. Soigner le choix des facilitateurs bien informés et avisés
Blocage des négociations, surenchère des politiciens et risque d'enlisement ou prolongation des négociations.	Moyen	Haute	Eviter de heurter les sensibilités politiques et élaborer des stratégies de contournement reposant sur l'entretien d'un dialogue sur les problèmes de fonds au travers la discussion sur les préoccupations des femmes
Les hommes participants au dialogue politique restent fermés à la participation des femmes.	Moyenne	Moyen	Sensibiliser les leaders de partis politiques à l'importance de la participation des femmes

c) **Suivi et évaluation :**

L'équipe constituée par le coordinateur national du projet, les deux assistants et le chargé de programme « Droits, Leadership et participation des femmes » sera responsable du suivi et de l'évaluation du projet. Les organisations de la société civile partenaires et les femmes du Réseau de Femmes Actrices de Paix et de Dialogue, seront également chargées à leur niveau d'assurer le suivi-évaluation des projets menés. L'équipe suivi et évaluation entreprendra entre autre 4 visites annuelles sur terrain pendant la durée du projet.

Le chargé de programme « Droit, Leadership et participation des femmes » sera responsable de produire deux rapports par ans sur les progrès du projet destines au MPTF et PBSO (sur la base des visites du terrain et des rapports des ONG et du coordinateur national) et en utilisant le format du PBF.

d) **Dispositions administratives (langage normalisé)** : (paragraphe normalisé – ne pas supprimer)

Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires (MPTF) du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix, et est chargé, à ce titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des entités des Nations Unies bénéficiaires, ainsi que de la consolidation des rapports narratifs et financiers et de la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au Fonds. En tant qu'Agent administratif, le MPTF transfère les fonds aux entités des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémorandum d'accord signé par chaque entité et par le MPTF.

Fonctions de l'Agent administratif

Au nom des organisations participantes, et conformément au « Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds » (2008)[6] (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale pluridonateurs et des Programmes conjoints, et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action ») – protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) – le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires doit, en tant qu'Agent administratif du Fonds :

- Débourser des fonds à l'intention de chaque entité des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO. En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés;
- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finals), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les entités des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés;
- Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire concernée (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde);

Débourser des fonds à l'intention de toute entité des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du Fonds.

Responsabilité, transparence et rapports des entités des Nations Unies bénéficiaires

Les entités des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

Chacune de ces entités tiendra un « grand livre » faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du Fonds. Ce grand livre, autonome pour chaque entité, sera géré par l'entité en question conformément à ses règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « grand livre » autonome sera soumis

[6] Disponible à l'adresse suivante : http://www.undg.org/docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-AA,-10.30.2008.doc

exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'entité des Nations Unies concernée.

Chaque entité des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants :

- Des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 15 juillet;
- Des rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre dans un délai de 3 mois après la fin de l'année civile (31 mars);
- Des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'entité en question par le Fonds, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril);
- Des rapports narratifs finals, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 4 mois (30 avril), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du Fonds;
- Des états financiers finals et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question;
- Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF, dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

Propriété du matériel, des fournitures et autres biens

La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du Fonds sera assumée par l'entité des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'entité en question.

Information du public

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du Fonds sur le site Internet de ce dernier (http://unpbf.org) et sur le site de l'Agent administratif (http://mptf.undp.org).

Annexe B :
Cadre de résultats du projet PRF

Nom du pays: Burundi

Dates du projet: Décembre 2014-Avril 2017

Théorie de changement en bref: Si les capacités des femmes, l'environnement institutionnel et leur place dans le dialogue national sont renforcés en vue d'une meilleure participation des femmes, alors elles seront en mesure d'élever leur statut dans la société, de faire entendre leur voix et de prendre des décisions en faveur de la prévention et résolution des conflits à long terme.

Effets/ Produits	Indicateurs	Etat d'avancée	Année 1	Année 2	Année 3	Etapes
Effets 1 : Les conflits communautaires (tensions politiques, problèmes de communication, violences électorales faites contre les femmes, etc.) sont réduits grâce à l'action d'un réseau d'acteurs à tous les niveaux partant de l'action de femmes médiatrices reconnues par leurs communautés.	*Indicateur:* - Cohésion sociale accrue - Reprise de dialogue *Niveau de référence:* - Existence d'acteurs actifs dans le domaine de la prévention des conflits qui ne sont pas coordonnés. *Cible:* Un réseau de femmes fonctionnel, pérenne engagé dans la prévention et la résolution des conflits communautaires.	Fonctionnement d'un réseau de 516 femmes médiatrices et 18 points focaux qui agissent en partenariats pour prévenir et résoudre les conflits avec succès				
Produit 1.1 : Un réseau de femmes médiatrices est mise en place au niveau communautaire pour renforcer le dialogue national et la consolidation de la paix	*Indicateur:* - Nombre d'initiatives en faveur de la paix initiées par les médiatrices *Niveau de référence :* - Beaucoup de conflits dans les communautés et existence d'acteurs impliqués dans leur résolution mais l'impact de leur action n'a pas été évalué. *Cible :*					Activité 1.1.1 : Former à la prévention et résolution des conflits et mettre en place dans l'ensemble du pays un réseau d'acteurs à tous les niveaux pour prévenir et résoudre les

	- Au moins une initiative en faveur de la paix par médiatrice par mois.			conflits
				Activité 1.1.2 : Mettre en place une stratégie de communication nationale pour le réseau de femmes médiatrices.
Produit 1.2 : Des rencontres autour des préoccupations des communautés sont facilitées par les femmes, au niveau provincial et en Mairie de Bujumbura et font progresser la paix et la cohésion sociale.	*Indicateur 1.2.1:* Nombre d'initiatives résultant des dialogues et des actions de jeunes qui amènent un changement pour la paix et la cohésion sociale *Niveau de référence :* 0 *Cible :* Au moins 5 initiatives			Activité 1.2.1: Organisation dans toutes les provinces et en Mairie Bujumbura de rencontres sur les préoccupations des communautés et mise en œuvre des recommandations formulées
				Activité 1.2.2: Diffusion de messages pour la paix et le dialogue à travers des radios écoutées au niveau

																communautaire
																Activité 1.2.3: Appui à la mise en œuvre de projets mobilisant les jeunes pour la paix et la cohésion sociale
Produit 1.3 : Les parties prenantes aux négociations bénéficient des conclusions des rencontres organisées par les femmes à tous les niveaux et de l'appui de ces dernières pour orienter le processus politique vers une paix durable.	*Indicateur1.3.1:* Recommandations/propositions faites par les femmes prises en compte dans l'agenda, les discussions et les résultats des négociations *Niveau de référence :* Faible prise en compte des préoccupations des femmes *Cible :* Les préoccupations formulées par les femmes sont prises en compte dans le processus de négociations															Activité 1.3.1: Mise en place d'un groupe consultatif de femmes auprès des parties prenantes aux négociations
	Indicateur1.3.2: Niveau de participation des femmes leaders à la table des négociations *Niveau de référence :* 10 femmes *Cible :* Au moins 30%															Activité 1.3.2: Organisation d'une plateforme de rencontre entre les femmes au niveau régional pour l'organisation de leur participation au processus de paix

<u>Effet 2</u> : Les femmes leaders dans les communautés et dans les institutions locales, provinciales et nationales sont actrices du dialogue national et influencent les politiques.	*Indicateur de résultat :* - Niveau de participation des femmes accru dans les institutions et postes de responsabilité. *Niveau de référence:* - 32% à l'Assemblée Nationale, 46% au Sénat, 32% des membres des conseils communaux et 17% des membres des conseils collinaires, 17% de femmes représentées dans les postes de décision dans les secteurs de la sécurité, de la gouvernance et du développement économique et social est de 17%. *Cible:* - 35% pour les postes politiques - Au moins 30% pour les postes techniques.	6% à l'Assemblée Nationale, 39% au Sénat, 32% au niveau communal, collinaire (donnée pas encore disponible)	
<u>Produit 2.1</u> : L'espace politique est élargi pour une participation accrue des femmes à travers la mise en œuvre d'une stratégie de plaidoyer auprès du Parlement, du Gouvernement, de l'administration locale et des partis politiques.	*Indicateur de produit :* - Existence du document de stratégie de plaidoyer - Nombre d'initiatives favorisant la participation des femmes prises par les acteurs institutionnels et politiques ciblés (plan d'action, loi, règlement intérieur, etc.) *Niveau de référence:* - Quota d'au moins 30% prévu par la Constitution pour la participation de la femme au Parlement, au Gouvernement et dans les Conseils communaux. - Rien n'est prévu pour les autres		Activité 2.1.1 : Appuyer des organisations de la société civile à développer et mettre en place une stratégie de plaidoyer en faveur de la promotion et la protection des droits des femmes. Activité 2.1.2. Appuyer les OCS à mener un plaidoyer en

	niveaux. - Absence de dispositions légales obligeant les partis politiques à garantir une égale participation des femmes. - Existence d'engagement des partis politiques pour améliorer la participation de la femme *Cible:* - Au moins 50% des neuf catégories d'engagements pris par les partis politiques sont mis en œuvre - Des membres du Parlement, au moins 3 ministères, et des membres de l'administration publique sont sensibilisés par la campagne de plaidoyer pour les droits des femmes														rapport avec le suivi des engagements de partis politiques pour la représentation égale et transparente des femmes.
Produit 2.2 : Les femmes dans les communautés et les femmes leaders à tous les niveaux disposent des capacités pour faire entendre leur voix et contribuer effectivement à un dialogue démocratique, serein et inclusif.	*Indicateur de produit 2.2 :* - Nombre d'événements mis en œuvres dans le cadre de la campagne d'éducation - Nombre de femmes élues dont les capacités sont renforcées notamment en leadership *Niveau de référence :* - Les élues en fin de mandat ont suffisamment bénéficié de renforcement des capacités. - Les femmes des communautés connaissent mal leurs droits et devoirs politiques. - Les élues de 2015n'ont pas bénéficié de renforcement de capacités. *Cible :* - Pourcentage de femmes														Activité 2.2.1 Appuyer l'élaboration et la mise en place d'une campagne d'éducation des femmes à leurs droits et de sensibilisation à élire et se faire élire. Activité 2.2.2. Renforcer les capacités des femmes élues

	nouvellement élues en 2015 dont les capacités sont renforcées: 80% au niveau national, 20% au niveau communal, 15% au niveau collinaire - Femmes, hommes et jeunes dans 5 provinces assistant aux activités sont sensibilisés sur les droits et devoirs politiques des femmes - L'ensemble de la population écoutant les radios partenaires à l'heure de diffusion des sports est sensibilisée sur les droits et les devoirs politiques des femmes dans le cadre des campagnes médiatiques.														
<u>Effet 3</u> : Le dialogue entre les acteurs politiques et leurs électrices est renforcé afin que les politiques soient plus inclusives des besoins de femmes, que des mécanismes de redevabilité soient établis et pour la consolidation de la paix.	*Indicateur de résultat 3 :* - Rapprochement entre élus et communauté *Niveau de référence :* Faibles liens entre les élus et leurs électrices *Cible :* Un dialogue régulier existe entre élus et électrices à tous les niveaux	Un dialogue sur les questions de paix et de participation des femmes existe entre femmes de 15 partis politiques dans 5 provinces (Bubanza, Cibitoke, Rumonge, Bujumbura Rural et Bujumbura Mairie)														
<u>Produit 3.1</u> : Des espaces de dialogue animés par les femmes permettent une redevabilité accrue des élus et le rapprochement entre partis politiques.	*Indicateur de produit 3.1* : - Nombre de forums provinciaux de discussions organisés pour les femmes leaders politiques et communautaires - Taux de réalisation des engagements pris par les élus participant dans les cadres de dialogue. *Niveau de référence:*														Activité 3.1.1. Appuyer la mise en place d'une plateforme de dialogue entre les femmes et hommes élus, les organisations féminines et leurs concitoyennes

	- Pas d'existence d'espaces de dialogue formels *Cible:* - 11 espaces de dialogue animés - Au moins 50% des engagements pris par les élus dans les espaces de dialogue sont réalisés		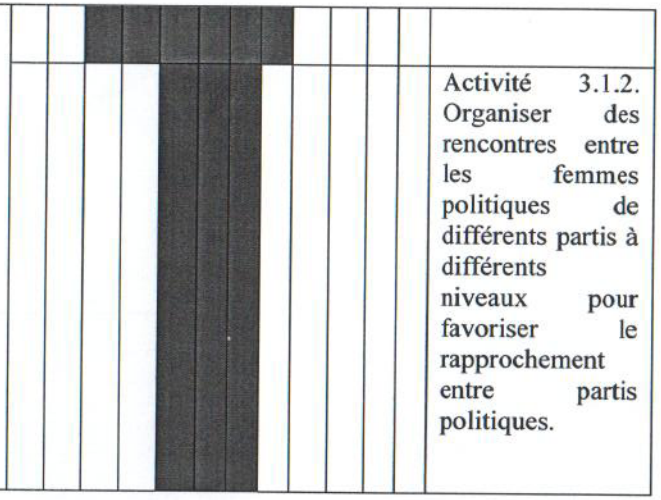	Activité 3.1.2. Organiser des rencontres entre les femmes politiques de différents partis à différents niveaux pour favoriser le rapprochement entre partis politiques.